

Cave Romagnan : c'est le jazz qui s'en va

Le samedi, Manu transforme son bistrot en club de jazz. Une pétition circule pour dénoncer l'interdiction des concerts. Rue d'Angleterre, les amateurs de jazz qui se réunissent le samedi soir seront bientôt privés de concerts. Une pétition fait le tour de la ville

La Cave Romagnan, en haut de la rue d'Angleterre. En journée, c'est un bistrot de quartier. On y prend un café, un demi, un ballon de chardonnay. Manuel Linares, dit « Manu », se targue d'y accueillir des clients de toute origine et de tout milieu : « Des carreleurs et des architectes, des maçons et des avocats, maghrébins, yougoslaves, portugais ou niçois. »

Derrière le comptoir depuis une douzaine d'années, Manu organise des concerts de jazz depuis 2001. Au début, c'était un samedi par mois. Puis deux, et quatre. Chaque semaine, une bonne fée transforme le bar en club de jazz. Mais ici, le carrosse n'attend pas minuit pour redevenir citrouille : la musique cesse à 23 h et chacun rentre chez soi.

Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes si l'un des occupants de l'immeuble ne se plaignait de nuisances. Après trois ans de procédure, la justice a tranché : « La juge a préconisé une conciliation en demandant aux copropriétaires d'en discuter avec moi. Cela n'a malheureusement donné aucun résultat. Je me suis équipé d'un limiteur de pression acoustique, un investissement assez lourd pour moi, puisque je ne gagne rien avec ces concerts. En gros, quand je rentre dans mes frais, je suis déjà satisfait... »

« Je suis foutu ! »

À raison de douze décibels en deçà du maximum prévu par la loi, Manu pensait s'être mis à l'abri de toute critique. Mais voilà qu'une SCI de Monaco, propriétaire des murs depuis peu, le somme d'arrêter la musique.

« Je suis foutu ! », se désole le gérant de la Cave Romagnan, qui doit se résoudre à renoncer dès le 25 mars prochain. La veille, un « enterrement de première classe » est prévu. On parle aussi d'une fanfare dans le quartier, façon Nouvelle-Orléans. D'ici là, deux groupes sont attendus les samedis 13 et 20 mars, autour de 20 h.

Le soutien d'un élu

Pour les habitués, cette fin programmée a un air de désastre. « Pour les gens qui ont de faibles revenus, comme moi, c'était une possibilité unique d'entendre de la bonne musique pour quatre ou cinq euros. Je ne connais pas d'autre endroit comme celui-là », dit Philippe.

César, un Allemand fidèle aux soirées de la Cave Romagnan, fait déjà circuler une pétition. On la trouve depuis peu sur Facebook et elle vient d'arriver sur le bureau d'Auguste Vérola, adjoint au maire, chargé de la Proximité. « Je signe. Tout le monde doit signer ! », assure l'élu qui, pourtant, n'est pas féru de jazz. « Pour quelques grincheux, la plupart des riverains et des amateurs de jazz sont favorables à la poursuite des concerts », observe Auguste Vérola. Il veut croire à l'avenir du jazz dans la rue d'Angleterre : « Je préfère perdre quelques voix et préserver cet endroit authentique. C'est si rare, dans ce monde où tant de choses sont factices... »

fleclerc@nicematin.fr

PS: c'est mon Jazz club ici à Nice .. et j'en ai les larmes aux yeux ..

Si tu aimes le d'Jazz alors => ON signe ICI la pétition ..

Franck Leclerc

Par

Publié sur Cafeduwweb - Arts le samedi 13 mars 2010

Consultable en ligne : <http://arts.cafeduwweb.com/lire/11668-cave-romagnan-est-jazz-en-va.html>